L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureau : No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS

SAMEDI, 26 JANVIER 1889.

Ventes de Propriétés Foncières

—POUR—

TAXES DE VILLE.

La Ville de la Nouvelle-Orléans contre les contribuables en défaut - Paroisse d'Orléans.

En vertu de l'autorité qui m'est conférée par la Constitution et les lois de l'Etat de la Louisiane, je vendrai, à la porte principale de la Maison de Cour où siège la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans, aux heures fixées par la loi pour les ventes judiciaires, à partir de 11 heures du matin, SAMEDI, le 26ème jour de janvier, A. D. 1889, et continuant de jour en jour jusqu'à ce que les ventes soient terminées, toutes les propriétés foncières sur lesquelles il est dû en ce moment des taxes à la ville de la Nouvelle-Orléans dans le but d'assurer la perception des taxes assessées de 1879 à 1887, inclusivement, y compris l'intérêt qui les grève à partir de la date où les contribuables ont été délinquants à raison de 10 pour cent par an jusqu'à paiement final, avec tous les dépens.

Les noms des dits contribuables en défaut ou délinquants, le montant des taxes dues par chacun d'eux d'après l'assessment des dites années, et les propriétés foncières, assessées à chacun des contribuables susdits et devant être vendues, sont indiqués ci-dessous.

ANTZ, HENRY, ou HENRY A. ANTZ— 11 Pour taxes de ville des années 1880, $8 19; 1881, 8 03; 1882, 14 29; 1883, 9 00; 1884, 9 00; 1885, 7 52; 1886, 10 10.
Montant à....$66 13
Seize lots de terre, dans le 1er district de la ville de la Nile-Orléans, désignés comme le reste de l'ilet 821, borné par les rues Olympia, St-Patrick, Palmyre et Banks.

ALPUENTE, BERTHA ET HENRY— 16 Pour taxes de ville des années 1880, $80 12; 1881, 78 50; 1882, 139 70; 1883, 88; 1884, 88; 1885, 111 76; 1886, 88 88; 1887, 88 88.
Montant à....$763 67
Un lot de terre, dans le 2me district de la ville de la Nile-Orléans, désigné comme lot No. 7 dans l'ilet No. 104, borné par les rues Bourgogne, Remparts, Dumaine et St Philippe, mesurant 43 pieds de face à la rue Bourgogne sur 108 pieds de profondeur.

ABAT, J. CLARA— 19 Pour taxes de ville de l'année 1880.
Montant à....$41 53
Un lot de terre dans le 2me district de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme lot No. 9 dans l'ilet No. 255 borné par les rues St. Philippe, Prieur, Johnson et Dumaine, mesurant 30 pieds de face à la rue St. Philip, sur 175 pieds de profondeur.

ANOUNY J. B. ou FISSE PAUL— 23 Pour taxes de ville des années 1880, $9 11; 1881, 8 93; 1882, 15 88; 1883, 10 00; 1884, 10 00; 1885, 12 70; 1886, 10 10; 1887, 6 06.
Montant à....$82 77
Un lot de terre dans le 2me district de la ville de la Nile-Orléans, désigné comme lot No. 1, dans l'ilet No. 325, borné par les rues Orléans, Rocheblave, Dorgenois et St. Pierre, mesurant 23 pieds de face à la rue Orleans sur 114 pieds de profondeur.

ATHOFF ou ATTENHOFF, HERMAN— 105 Pour taxes de ville de l'année 1880.
Montant à....$8 19
Un lot de terre, dans le 6me district de la ville de la Nile-Orléans, désigné comme lot No. 17 dans l'ilet No. 137, borné par les rues Laurel, Dufossat, Jersey et Soniat; le dit lot No 17 formant l'encoignure des rues Laurel et Dufossat; mesurant 31 pieds de face à la rue Laurel sur 110 pieds de profondeur sur la rue Dufossat.

ALBAIN ou ABRAM LOUIS— 108 Pour taxes de ville des années 1880, $12 75; 1881, 14 27.
Montant à....$27 02
Deux lots de terre, dans le 6ème district de la ville de la Nile-Orléans, désignés comme lots Nos 14 et 15 dans l'ilet No. 198, borné par les rues Magasin, Lyon, Constance et Bordeaux, mesurant 60 pieds de face à la rue Constance sur 125 pieds de profondeur.

AKILLA, CHARLES— 155 Pour taxes de ville de l'année 1881.
Montant à....$7 14
Un lot de terre, dans le 4me district de la ville de la Nile-Orléans, désigné comme lot No. 10 dans l'ilet No. 346, borné par les rues Jackson, Philip, Howard et Fréret, mesurant 27 pieds de face à la rue Jackson sur 90 pieds de profondeur.

ARBO, Vve ANN ou LEE, J. W.— 159 Pour taxes de ville des années 1881, $27 19; 1882, 38 10; 1883, 24 00; 1884, 24 00; 1885, 30 48; 1886, 24 24; 1887, 24 24.
Montant à....$188 25
Un lot de terre, dans le 6me district de la ville de la Nile-Orléans, désigné comme lot No. 4 dans l'ilet No. 82, borné par les rues Tchoupitoulas, Front, Bordeaux et Maréchal Ney, mesurant 23 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur 160 pieds de profondeur.

APPLEGATE, W. E. MINEUR DE et ALS.— 164 Pour taxes de ville des années, 1882, $97 37; 1884, 50 00; 1885, 71 12.
Montant à....$213 49
Un lot de terre, dans le 1er district de la ville de la Nile Orléans désigné comme lot No. 15 dans l'ilet No. 194 borné par les rues St. Charles, Terpsichore, Melpomène et Prytanée, mesurant 25 pieds de face à la rue St- Charles sur 100 pieds de profondeur.

APPLEGATE, W. E. MINEURS et ALS. ou W. E. M. E. et L. B. APPLEGATE— 165 Pour taxes de ville des années, 1882, $254; 1884, 160; 1885, 203 20; 1886, 161 60; 1887, 161 60.
Montant à....$940 40
Une portion de terre, dans le 1er district de la ville de la Nile-Orléans, désignée comme un "triangle" dans l'ilet No. 2-4, bornée par les rues Orange, Camp, et Felicité, mesurant 99 pieds de face sur 160 pieds de profondeur d'un côté et 188 de l'autre.

APPLEGATE, W. B. MINEURS DE et als, ou W. E. M. E. et L. B. Applegate. 166 Pour taxes de ville des années 1882 $63 50; 1884, 40 00; 1885, 50 80; 1886, 40 40; 1887, 40 40.
Montant à....$235 10
Un lot de terre, dans le 1er district de la ville de la Nile-Orléans, désigné comme lot No. 11 dans l'ilet No. 287 borné par les rues Bassin, Melpomene, Rempart, et Thalie, mesurant 32 pieds de face à la rue Bassin sur 97 pieds de profondeur.

APPLEGATE, W. B. MINEURS DE, ET ALS, W. E., M. E. et L. B. Applegate— 167. Pour taxes de ville des années 1882, $63 50; 1884, 40 00; 1885, 50 80; 1886, 40 40; 1887 40 40.
Montant à....$125 10
Un lot de terre dans le 1er district de la ville de la Nile-Orléans, désigné comme lot No. 5 dans l'ilet No. 356, borné par les rues Howard, Melpomene, Freret et Thalie; mesurant 64 pieds de face à la rue Howard sur 126 pieds de profondeur.

APPLEGATE, W. E. MINEURS et als, ou W. E., M. E. et L. B. APPLEGATE— 168 Pour taxes de ville des années 1882, $22 22; 1884, 14; 1885, 17 78. 1886, 14 14; 1887, 14 14.
Montant à....$82 28
Un lot de terre, dans le 1er district de la ville de la Nile-Orléans, désigné comme lot No 18 dans l'ilet No 304, borné par les rues Bassin, Franklin, Perdido et Gravier, mesurant 30 pieds de face à la rue Bassin sur 127 pieds de profondeur.

APPLEGATE, MINEURS W. E. et als, ou W. E. M. E. et L. B. APPLEGATE. 169 Pour taxes de ville des années 1882, $41 27; 1884, 26; 1885, 33 02; 1886, 26 26; 1887, 26 26.
Montant à....$152 81
Deux lots de terre, dans le 1er district de la ville de la Nile-Orléans, désignés comme lots Nos 14 et 15 dans l'ilet No 304 bornés par les rues Bassin, Franklin, Perdido et Gravier mesurant 61 pieds de face à la rue Bassin sur 127 pieds de profondeur.

APPLEGATE, W. E., M. E. & L. B.— 170. Pour taxes de ville de l'année 1887.
Montant à....$70 70
Un lot de terre, dans le 1er district de la ville de la Nile-Orléans, désigné comme lot No 20 de l'ilet No 194, borné par les rues Terpsichore, Prytanée, St-Charles et Melpomène, mesurant 30 pieds de face, à la rue Terpsichore, sur 63 pieds de profondeur.

APPLEGATE, MARK H.— 171 Pour taxes de ville de l'année 1886.
Montant à....$70 70
Un lot de terre, dans le 1er district de la ville de la Nouvelle-Orléans désigné comme lot No. 20 de l'ilet No 194, borné par les rues Terpsichore, Prytanée, St-Charles et Melpomène, mesurant 30 pieds de face à la rue Terpsichore sur 64 pieds de profondeur.

APPLEGATE, W. E. MINEURS ET ALS.— 172. Pour taxes de ville des années 1886, $56 56; 1887, 56 56.
Montant à....$113 12
Un lot de terre, dans le 1er district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No 22 de l'ilet No. 194, borné par les rues St-Charles, Prytanée, Melpomène et Terpsichore mesurant 25 pieds de face à la rue St-Charles sur 100 pieds de profondeur d'un côté et 97 pieds de l'autre.

ADOLPHE JOSEPH, C. ou CANNON, J.— 196 Pour taxes de ville des années 1882, $31 75, 1883, 20 00; 1884, 20,00; 1885, 25 40; 1886, 20 20.
Montant à....$117 85
Un lot de terre, dans le 3me district de la ville de la Nile-Orléans, désigné comme lot No. 5 dans l'ilet No. 387, borné par les rues Bagatelle, Union, St-Claude et Marais, mesurant 32 pieds de face à la rue Bagatelle sur 128 pieds de profondeur.

ARNOULT, F. VEUVE— 198 Pour taxes de ville de l'année 1882.
Montant à....$28 40
Une portion de terre dans le 3me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignée comme partie du lot No. 9, dans l'ilet No. 263, bornée par les rues Union, Dauphine, Bourgogne et Bagatelle, mesurant 32 pieds de face à la rue Union sur 120 pieds de profondeur.

ADLER, EDWARD— 203 Pour taxes de ville des années 1883, $60 00; 1884, 80 00; 1885, 106 68; 1886, 84 84; 1887, 84 84.
Montant à....$436 36
Un lot de terre dans le 1er district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 10 dans l'ilet No. 159, borné par les rues Delord, Magasins, Poeyfarre et Camp, mesurant 25 pieds de face à la rue Delord, sur 124 pieds de profondeur.

ARNONUT, FRANÇOIS J.— 217. Pour taxes de ville de l'année 1883.
Montant à....$20 00
Un ilet de terre, dans le 3me district de la ville de la Nile-Orléans, désigné comme ilet No. 1364, borné par les rues O'Reilly Aubry, l'Allée Rousselin et la rue Bread, mesurant 318 pieds de face sur 315 pieds de profondeur.

APPLEGATE, MARK H.— 223. Pour taxes de ville des années 1884, $56 1885, 88 90.
Montant à....$144 90
Un lot de terre, dans le 1er district de la ville de la Nile-Orléans, désigné comme lot No 13 de l'ilet No. 194, borné par les rues Terpsichore, Melpomène, St-Charles et Prytanée, mesurant 30 pieds et 7 pouces de face à la rue Terpsichore sur 64 pieds de profondeur.

AMES, W. P., tuteur, ou AMES, Mme MAMIE— 229 Pour taxes de ville des années 1884, $30 00; 1885, $38 10; 1886, 46 46; 1887, 50 50.
Montant à....$165 06
Un lot de terre dans le 4me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot A, dans l'ilet No. 131, borné par les rues Constance, Magasins Deuxième et Troisième, formant l'encoignure des rues Constance et Troisième, mesurant 42 pieds de face à la rue Constance, sur 66 pieds de profondeur sur la rue Troisième.

ADAMS LIONEL— 238 Pour taxes de ville des années, 1885, $88 90. 1887, 70 70.
Montant à....$159 60
Un lot de terre, dans le 2me district, de la ville de la Nile-Orléans, désigné comme lot No. 11, dans l'ilet No. 168, borné par les rues Dumaine Ste. Anne, Marais, et Villeré, mesurant 67 pieds 5 pouces de face à la rue Dumaine sur 105 pieds de profondeur d'un côté et 127 pieds de l'autre.

AMES, Mme F. W.— 249 Pour taxes de ville des années 1885, $35 56; 1886, 28 28; 1887, 28 28.
Montant à....$92 12
Un lot de terre, dans le 4me district de la ville de la Nile-Orléans, désigné comme lot No. 17 dans l'ilet No. 258 borné par les rues Baronne, Dryades, Sixième et Washington, mesurant 27 pieds 8 pouces de face à la rue Baronne sur 120 pieds de profondeur.

AMES, OLIVER— 260 Pour taxes de ville des années 1885, $76 20; 1887, 24 24.
Montant à....$100 44
Une portion de terre, dans le 6me district de la ville de la Nile-Orléans, désignée comme lots Nos. 1 à 6 dans l'ilet No. 69, bornée par les rues Tchoupitoulas, Front, Joseph et Octavie, mesurant 180 pieds de face aux rues Front et Joseph sur 119 pieds de profondeur.

AMES, OLIVER— 261 Pour taxes de ville des années 1875, $12 70; 1887, 4 04.
Montant à....$16 74
Un lot de terre dans le 6me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No 11, dans l'ilet No. 69, borné par les rues Tchoupitoulas, Front, Joseph et Octavie, mesurant 30 pieds de face à la rue Octavie sur 139 pieds de profondeur.

AMES, OLIVER— 262 Pour taxes de ville des années 1885, $11 43; 1887, 8 08.
Montant à....$19 51
Deux lots de terre dans le 6me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme lots Nos. 21 et 22, dans l'ilet No. 69, bornés par les rues Tchoupitoulas, Front, Joseph et Octavie, mesurant 60 pieds de face à la rue Tchoupitoulas par 139 pieds de profondeur.

ARCENEAUX, Mme. J.— 263 Pour taxes de ville des années 1885, $7 62; 1886, 6 00; 1887, 6 06.
Montant à....$19 74
Un lot de terre dans le 6ème district de la ville de la Nile-Orléans, désigné comme lot No. 1 ou G dans l'ilet No. 116, borné par les rues Tchoupitoulas, Jersey, l'avenue Napoléon et la rue Jena, mesurant 20 pieds de face à la rue Jersey sur 100 pieds de profondeur.

APFEL, CHARLES SUC.— 273 Pour taxes de ville des années 1885, $12 70; 1886, 10 10; 1887, 10 10.
Montant à....$32 90
Un lot de terre dans le 7me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 12 dans l'ilet No. 51, borné par la rue Short, l'avenue Carrollton, la rue Levée et l'avenue St Charles, mesurant 60 pieds de face à la rue Short sur 129 pieds de profondeur.

APFEL, CHARLES SUC.— 274 Pour taxes de ville des années 1885, $15 24; 1886, 12 12; 1887, 12 12.
Montant à....$39 48
Quatre lots de terre, dans le 7me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme lots Nos. 7, 8, 9 et 10 de l'ilet No. 175, bornés par les rues Cinquième, Mary, Monroe et Jeannette; les lots Nos. 7, 8 et 9 mesurant 90 pieds de face à la rue Cinquième sur 120 pieds de profondeur; le lot No. 10 formant l'encoignure des rues Cinquième et Mary et mesure 30 pieds de face à la rue Cinquième sur 120 pieds de profondeur.

BOYD, SAM— 369 Pour taxes de ville des années 1880, $29 14; 1881, 28 54; 1882, 50 80; 1883, 32 00; 1884, 32 00; 1885, 40 64; 1886, 32 32; 1887, 32 32.
Montant à....$277 76
Un lot de terre dans le 1er district de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 1 ou 2, dans l'ilet No. 31, borné par les rues Front, Henderson, Robin et Peters, mesurant 32 pieds 10 pouces de face à la rue Front sur 119 et 117 pieds de profondeur.

BOYD, SAM— 370 Pour taxes de ville des années 1880, $56 27; 1881, 57 08; 1882, 101 60; 1883, 64 00; 1884, 64 00; 1885, 81 28; 1886, 64 64; 1887, 64 64.
Montant à....$555 51
Deux lots de terre dans le 1er district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme lots Nos 6 et 7, ou 7 et 8, dans l'ilet No. 31 bornés par les rues Front, Henderson, Robin et Peters, mesurant chaque 25 pieds de face à la rue Front sur 153 pieds et 8 pouces de profondeur.

BOYD, SAM— 371 Pour taxes de ville des années 1880, $58 27; 1881, 57 08; 1882, 101 60; 1883, 64 00; 1884, 64 00; 1885, 81 28; 1886, 64 64; 1887, 64 64.
Montant à....$555 51
Deux lots de terre dans le 1er district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme lots Nos. 12 et 13, dans l'ilet No 31 bornés par les rues Front, Henderson, Robin et Peters, mesurant chaque 25 pieds de face à la rue Front sur 153 pieds 8 pouces de profondeur.

BOYD, SAM— 372 Pour taxes de ville des années 1880 $116 55; 1881 114 17; 1882, 203 20; 1883, 128 00; 1884, 128 00; 1885, 162 56; 1886, 129 28; 1887, 129 28.
Montant à....$1,111 04
Quatre lots de terre dans le 1er district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme lots Nos. 21, 22, 23 et 24, dans l'ilet No. 31, bornés par les rues Henderson Peters, Robin et Front, les lots Nos 21 et 22 mesurant chaque 25 pieds 8 pouces de face à la rue Henderson sur 100 pieds de profondeur, et les lots Nos 23 et 24 mesurant chaque 25 pieds 8 pouces de face à la rue Peters sur 103 pieds 8 pouces de profondeur.

BOYD, SAM— 373 Pour taxes de ville des années 1880, $29 14; 1881, 28 54; 1882, 50 80; 1883, 32; 1885, 40 64; 1886, 32 32; 1887, 32 32.
Montant à....$277 76
Un lot de terre, dans le 1er district de la ville de la Nile Orléans, désigné comme lot No. 28 ou 29 dans l'ilet No. 31, borné par les rues Peters, Robin, Henderson et Front, mesurant 25 pieds de face à la rue Peters sur 155 pieds 8 pouces de profondeur.

BOYD, SAM— 374 Pour taxes de ville des années 1880, $29 14; 1881 28 54; 1882, 50 80; 1883, 32 00; 1884, 32 00; 1885, 40 64; 1886, 32 32; 1887, 32 32.
Montant à....$277 76
Un lot de terre, dans le 1er district de la ville de la Nile-Orléans, désigné comme lot B ou No. 38, dans l'ilet No. 31, borné par les rues Peters, Robin, Henderson et Front, mesurant 30 pieds de face à la rue Peters sur 108 pieds de profondeur.

BILLGERY, JOSEPH— 393 Pour taxes de ville des années 1880, $21 85; 1881, 21 40, 1882, 38 10.
Montant à....$81 35
Un lot de terre, dans le 2me district de la ville de la Nile-Orléans, désigné comme lot No 5 dans l'ilet No. 186, borné par les rues Villeré, Douane, Robertson et Bienville, mesurant 26 pieds de face à la rue Villeré sur 64 pieds de profondeur.

BILLGERY, JOSEPH— 394 Pour taxes de ville des années 1880, $25 50; 1881, 26 76; 1882, 63 40.
Montant à....$115 66
Trois lots de terre, dans le 6me district de la ville de la Nile-Orléans, désignés comme lots Nos. 22, 23 et 24 dans l'ilet No. 205, bornés par les rues Marengo, Constance, Magasins et Milan, formant l'encoignure des rues Marengo et Constance, et mesurant chaque 29 pieds de face à la rue Marengo sur 120 pieds de profondeur sur la rue Constance.

BILLGERY, JOSEPH— 395 Pour taxes de ville des années 1880, $5 46; 1881, 7 14.
Montant à....$12 60
Un ilet de terre dans le 6ème district de la ville de la Nile-Orléans, désigné comme l'ilet No. 518 borné par les rues St. David, St. Patrick, Marengo et Milan, pas de mesure.

BILGERY, JOS. M. et VEUVE JOS— 426 Pour taxes de ville de l'année 1880.
Montant à....$182 10
Un lot de terre dans le 1er district de la ville de la Nile-Orléans, désigné comme lot No. 6, dans l'ilet No. 224 borné par les rues Commune, Carondelet, St. Charles, et Gravier, mesurant 28 pieds de face à la rue Commune sur 83 pieds de profondeur.

BILGERY, JOS. M. et VEUVE JOS— 427 Pour taxes de ville de l'année 1880.
Montant à....$29 13
Un lot de terre dans le 4ème district de la ville de la Nile-Orléans, désigné comme lot No. 1, dans l'ilet No. 93, borné par les rues Laurel, Septième, Annunciation et Sixième, formant l'encoignure Laurel et Septième mesurant 52 pieds 2 pouces de face à la rue Laurel sur 67 pieds 4 pouces de profondeur sur la rue Septième.

BILGERY, JOS. M. et VVE JOS.— 428 Pour taxes de ville de l'année 1880.
Montant à....$16 39
Un lot de terre dans le 4me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 3 dans l'ilet No. 117, borné par les rues Septième, Laurel, Constance et Huitième, mesurant 31 pieds 11 pouces de face à la rue Septième sur 125 pieds de profondeur.

BILGERY, JOS. M. et VVE JOS.— 429 Pour taxes de ville de l'année 1880.
Montant à....$10 93
Deux lots de terre dans le 4me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme lots E et F dans l'ilet No. 262, bornés par une allée entre les rues Première et Deuxième et les rues Baronne et Dryades; le lot E mesure 24 pieds 4 pouces de face à l'allée sur 46 pieds 2 pouces de profondeur; le lot F mesure 24 pieds de face à l'allée sur 46 pieds de profondeur.

BURKHART, Mme MARY J.— 438 Pour taxes de ville de l'année 1880.
Montant à....$18 21
Quatorze lots de terre, dans le 1er district de la ville de la Nile-Orléans, désignés comme lots Nos 5, 6, 7, 8, 9 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17 et 18, dans l'ilet No 704, bornés par les rues Clark, D'Hémécourt, Génois et Baudin, formant l'encoignure des rues D'Hémécourt et Clark. Pas de mesures.

BIRCHFIELD, Mme SAM—SAMUEL BIRCHFIELD ou BURCHFIELD— 448 Pour taxes de ville des années 1880, $30 42; 1881, 35 68; 1882, 63 50; 1883, 40; 1884, 40; 1885, 50 80; 1886, 40 40; 1887, 40 40.
Montant à....$347 20
Un lot de terre dans le 2me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 17, dans l'ilet No. 274, borné par les rues Bienville, Johnson, Galvez et Douane, mesurant 28 pieds de face à la rue Bienville sur 100 pieds de profondeur.

BRODE, Mme FRED. A.— 457 Pour taxes de ville de l'année 1880.
Montant à....$10 98
Dix lots de terre, dans le 2me district de la ville de la Nile-Orléans, désignés comme lots Nos. 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 et 10 dans l'ilet No. 610, bornés par les rues Bienville, Bernadotte, St-Patrick et Conti, mesurant 319 pieds de face aux rues Bienville, Bernadotte et St-Patrick, sur 100 pieds de profondeur.

BONNET, E. L. E.— 462 Pour taxes de ville des années 1880, $5 46; 1881, 5 35; 1882, 9 52; 1883, 6; 1884, 6; 1885, 7 62; 1886, 6 06; 1887, 6 06.
Montant à....$52 07
Une portion de terre dans le 6me district de la ville de la Nile-Orléans, désignée comme lots Nos. 121, 122, 123, 124, 125, 126, 127, 128, 129 et 130 dans l'ilet .... (Bloomingdale), bornée par le côté inférieur de la rue State et la ligne de division de Mufstville—mesures irrégulières.

BIENVENU, CHARLES— 655. Pour taxes de ville de l'année 1880.
Montant à....$15 53
Une portion de terre dans le 4me district de la ville de la Nile-Orléans, désignée comme la moitié du lot No 8 de l'ilet No 74, bornée par les rues Annunciation, Jackson, Philip et Chippewa, mesurant 30 pieds de face à la rue Annunciation sur 150 pieds 10 pouces de profondeur.

BURROWS, SUC. JOHN J.— 657 Pour taxes de ville des années 1880, $58 27; 1886, 64 64.
Montant à....$122 91
Deux lots de terre dans le 4me district de la ville de la Nile-Orléans, désignés comme lots Nos 8 et 9 de l'ilet No 113 bornés par les rues Troisième, Laurel, Constance et Quatrième, mesurant 58 pieds de face à la rue Troisième sur 114 pieds de profondeur.

BYRNES, THOMAS et W. H.— 658 Pour taxes de ville de l'année 1880.
Montant à....$91 05
Un lot de terre, dans le 4ème district de la ville de la Nile-Orléans, désigné comme partie des lots Nos. 5 et 6 dans l'ilet No. 170, borné par les rues Jackson, Chestnut, Coliseum et Philipp mesurant 29 pieds de face à la rue Jackson sur 159 pieds 10 pouces de profondeur.

BRADY, JAMES, NO. 2 Succ.— 663 Pour taxes de ville des années 1880, $7 28; 1883, 8 00; 1887, 8 08.
Montant à....$24 36
Un lot de terre dans le 4ème district de la ville de la Nile-Orléans désigné comme lot No 16, dans l'ilet No. 346 borné par les rues Philipp, Howard, Freret et Jackson, mesurant 27 pieds de face à la rue Philipp sur 104 pieds de profondeur.

BARRET, MICHAEL J. 679 Pour taxes de ville des années 1880, $12 82; 1881, 16 09; 1882, 31 75; 1883, 48 00; 1884, 48 00; 1885, 60 96; 1886, 48 48; 1887, 48 48.
Montant à....$314 55
Deux lots de terre dans le 5ème district de la ville de la Nile-Orléans, désignés comme lots Nos 9 et 10 dans l'ilet No 6 borné par les rues Peter, Bouny, Alix, et Powder, formant l'encoignure Peter et Bouny, mesurant 63 pieds 10 pouces de face à la rue Peter sur 127 pieds de profondeur sur la rue Bouny.

BACAS, P. A.— 703 Pour taxes de ville des années 1880, $2 73; 1881, 5 35; 1882, 9 53; 1883, 15; 1884, 15.
Montant à....$47 61
Une portion de terre dans le 6me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignée comme lots Nos. 4 et la moitié du lot 5, dans l'ilet No 79 1/2, bornée par les rues Water, Upperline, au fleuve et Lyons, mesurant 45 pieds de face à la rue Water, sur 159 pieds de profondeur.

BERKERICK ou BERKERICH, ou BECKERICH GEORGE et ANNA— 707 Pour taxes de ville des années 1880, $27 32; 1882, 53 98; 1883, 34 00; 1884, 34 00; 1887, 34 64.
Montant à....$183 64
Une portion de terre dans le 6me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignée comme partie des lots Nos. 1, 2 et 3 dans l'ilet No. 167, bornée par les rues Constance, Peniston, Laurel et Général Taylor, mesurant 85 pieds de face à la rue Constance sur 96 pieds de profondeur sur la rue Peniston.

BOUCHE, THOMAS— 710 Pour taxes de ville des années 1880, $12 75; 1881, 14 27; 1882, 25 40; 1883, 16 00; 1884, 16 00; 1885, 20 32; 1886, 16 16; 1887, 16 16.
Montant à....$137 06
Deux lots de terre dans le 6me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme lots Nos. 23 et 24, dans l'ilet No. 178, bornés par les rues Laurel, Bordeaux, Lyon et Constance, formant l'encoignure des rues Laurel et Bordeaux, mesurant chaque 31 pieds de face à la rue Laurel, sur 100 pieds de profondeur.

BELSOM, JOSEPH ou JOHN SUC. DE— 716 Pour taxes de ville des années 1880, $45 53; 1881, 44 60; 1882, 79 36; 1883, 50 00; 1884, 50 00; 1885, 63 50; 1886, 50 50; 1887, 50 50.
Montant à....$484 01
Une portion de terre, dans le 6ème district de la ville de la Nile-Orléans, désignée comme lots No. 1 à 17 et une partie du lot No. 8 de l'ilet No. 258 borné par les rues Camp, Chestnut, Upperline et Lyon mesurant 104 pieds de face à la rue Camp sur 103 pieds de profondeur à la rue Chestnut et 323 pieds sur la rue Upperline sur 330 pieds à la rue Lyon.

BAGES, JAMES— 717 Pour taxes de ville de l'année 1880.
Montant à....$16 48
Quatre lots de terre, dans le 6ème district de la ville de la Nile-Orléans, désignés comme lots Nos. 7 à 10 dans l'ilet No. 292, bornés par les rues Plaquemine, Valence, Chestnut et Cadiz mesurant chaque 30 pieds de face à la rue Plaquemine sur 100 pieds de profondeur.

BROWN, CLEMENT ou VOLNEY— 720 Pour taxes de ville des années 1880, $9 11; 1883, 12 00.
Montant à....$21 11
Trois lots de terre, dans le 6me district de la ville de la Nile-Orléans, désignés comme lots Nos 1 à 3 dans l'ilet No 323, bornés par les rues Marengo, Plaquemine, Perrier et Constantinople, mesurant chaque 28 pieds 7 pouces de face à la rue Marengo sur 120 pieds de profondeur.

BILGERY, Vve JOSEPH— 727 Pour taxes de ville des années 1880, $18 21; 1882, 31 75; 1883, 30; 1885, 38 10.
Montant à....$118 06
Trois lots de terre, dans le 6ème district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet No 550 bornés par les rues St-David, St-Patrick, Dufossat et Valmont, mesurant 36 pieds 10 pouces sur la rue St-David, 51 pieds 6 pouces sur la rue St-Patrick sur 306 pieds de profondeur sur la rue Dufossat.

BURTHE, EDMOND ou EDWARD— 730 Pour taxes de ville des années 1880, $18 21; 1881, 17 84; 1882, 38 10; 1883, 39; 1884, 40; 1885, 50 80.
Montant à....$194 95
Une portion de terre dans le 6me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignée comme l'ilet No. 39, bornée par les rues Plaquemine, Chestnut, l'avenue Henry Clay et la rue Webster, mesurant 287 et 280 pieds de face à la rue Plaquemine sur 280 et 290 pieds de profondeur.

BOWERS, GEORGE F.— 755 Pour taxes de ville de l'année 1880.
Montant à....$21 65
Dix lots de terre dans le 7me district de la ville de la Nile-Orléans, désignés comme lots Nos. 10 à 19, dans l'ilet No. 42, bornés par la rue De Armas, entre les rues Lowerline, Millaudon et Macarty, mesurant 300 pieds de face à la rue De Armas sur 150 pieds de profondeur sur chacune des rues Lowerline et Millaudon.

BILLGERY, J M— 829 Pour taxes de ville de l'année 1880.
Montant à....$19 98
Un lot de terre, dans le 1er district de la ville de la Nile-Orléans, désigné comme lot No. 4 dans l'ilet No. 816, borné par les rues Bassin, Melpomène, Terpsichore et Franklin, mesurant 16 pieds de face à la rue Bassin sur 97 pieds de profondeur.

BLAISE, PETER— 834 Pour taxes de ville de l'année 1880.
Montant à....$18 21
Un lot de terre, dans le 3me district de la ville de la Nile-Orléans, dans l'ilet No. 498, borné par les rues Perdido, Prieur, Bertrand, Johnson et Gravier, mesurant 51 pieds de face à la rue Perdido, sur 131 pieds de profondeur.

BRADY, T. R.— 841. Pour taxes de ville des années 1880, $5 57; spéciale; 1883, 15.
Montant à....$17 41
Deux lots de terre dans le 1er district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme lots Nos 6 et 7 de l'ilet No 2, bornés par les rues Peters, North Market, Fulton et StJoseph, mesurant 43 pieds de face à la rue Peters sur 65 pieds de profondeur.

BONNABEL, HENRY— 845. Pour taxes de ville des années 1880, $8; 1884, 8.
Montant à....$16 00
Un lot de terre, dans le 2me district de la ville de la Nile-Orléans, désigné comme lot No 12 de l'ilet No 556, borné par les rues Ste-Anne, Broad, White et Dumaine, mesurant 174 pieds de face à la rue Ste-Anne sur 100 pieds de profondeur.

BLACK, FRANCISCO— 880. Pour taxes de ville des années 1880, $14 57; 1881, 14 27; 1882, 25 40; 1883, 16; 1884, 16; 1885, 20 32; 1886, 12 12; 1887, 12 12.
Montant à....$180 80
Un lot de terre, dans le 6me district de la ville de la Nile-Orléans, désigné comme lot No 20 dans l'ilet No 143, borné par les rues Laurel, Jersey, Valence et Cadiz, mesurant 27 pieds de face, à la rue Laurel sur 110 pieds de profondeur.

BILLGERY, VEUVE et HERETIERS de JOSEPH— 885 Pour taxes de ville des années 1880, $18 21; 1881, 17 84; 1887, 24 24.
Montant à....$60 29
Un lot de terre dans le 1er district de la ville de la Nile-Orléans, désigné comme lot No. 29, dans l'ilet No. 259 borné par les rues Baronne, Dryades, Poydras, et Lafayette mesurant 27 pieds de face à la rue Dryades sur 106 pieds de profondeur.

BILLGERY, VEUVE et HERITIERS de JOSEPH— 886 Pour taxes de ville des années 1880, $18 21; 1881, 17 84; 1887, 24 24.
Montant à....$60 30
Un lot de terre, dans le 1er district de la ville de la Nouvelle-Orléans désigné comme lot No. 30, dans l'ilet No. 259 borné par les rues Baronne, Dryades Poydras, et Lafayette, mesurant 27 pieds de face à la rue Dryades sur 106 pieds de profondeur.

BILLGERY, VEUVE et HERITIERS de JOSEPH— 887 Pour taxes de ville des années 1880, $27 31; 1881, 26 75; 1882, 47 63.
Montant à....$101 62
Un lot de terre, dans le 3ème district de la ville de la Nile-Orléans, désigné comme lot No. 22, dans l'ilet No. 263, borné par les rues Union, Bagatelle, Dauphine et Bourgogne, mesurant 64 pieds de face à la rue Dauphine sur 128 pieds de profondeur.

BILLGERY, Vve ET HERITIERS DE JOS— 888 Pour taxes de ville des années 1880, $13 71; 1881, 42 82; 1882, 76 20.
Montant à....$162 73
Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 13, dans l'ilet No. 272, borné par les rues Champs-Elysées, Marigny, Bourgogne et Remparts, mesurant 26 pieds de face à la rue Remparts sur 120 pieds de profondeur.

BILLGERY, Vve ET HERITIERS DE JOS— 889 Pour taxes de ville des années 1880, 21 85; 1881, 21 41; 1882, 33 10; 1887, 28 28.
Montant à....$109 64
Deux lots de terre dans le 3me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme lots Nos. 3 et 4, dans l'ilet No. 373, bornés par les rues Champs-Elysées, Marigny, St. Claude et Remparts, mesurant 51 pieds 2 pouces de face à la rue Champs-Elysées sur 102 pieds de profondeur.

BILLGERY, Vve ET HERITIERS DE JOS— 890 Pour taxes de ville des années 1880, $49 06; 1881, 39 25; 1882, 59 85.
Montant à....$149 10
Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 29, dans l'ilet No. 378, borné par les rues St Antoine, Columbus, St. Claude et Remparts, mesurant 32 pieds de face à la rue Remparts, sur 127 pieds de profondeur.

BILLGERY, Vve et HERITIERS de JOS.— 891 Pour taxes de ville des années 1880, $30 96; 1881 30 33; 1882, 33 98.
Montant à....$95 27
Un lot de terre dans le 2me district de la ville de la Nile-Orléans, désigné comme lot No. 203 dans l'ilet No. 11, borné par les rues Mandeville, Espagne, Décatur et Chartres, mesurant 25 pieds de face à la rue Mandeville sur 124 pieds de profondeur.

BILLGERY, Vve JOSEPH et HERITIERS de— 892 Pour taxes de ville des années 1880, $27 81; 1881, 26 76; 1882, 47 63.
Montant à....$101 70
Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nile-Orléans, désigné comme lot No 21 dans l'ilet No. 11, borné par les rues Mandeville, Espagne, Decatur et Chartres, mesurant 25 pieds de face à la rue Mandeville sur 124 pieds de profondeur.

BILLGERY, Vve JOSEPH et HERITIERS de— 893 Pour taxes de ville des années 1880, $32 77; 1881, 32 11; 1882, 57 15.
Montant à....$122 03
Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nile-Orléans, désigné comme lot No. 4 ou 21 de l'ilet No. 12, borné par les rues Mandeville, Espagne, Decatur et Peters, mesurant 27 pieds de face à la rue Peters sur 127 pieds de profondeur.

BILLGERY, Vve JOS., et HERITIERS DE. 894 Pour taxes de ville des années 1880, $21 85; 1881, 21 41; 1882, 38 10.
Montant à....$81 36
Un lot de terre, dans le 3ème district de la ville de la Nile-Orléans, désigné comme lot No. 14 dans l'ilet No 165, borné par les rues Washington, Lafayette, Royale et Dauphine mesurant 25 pieds de face, à la rue Dauphine sur 72 pieds de profondeur.

BURKE, Mme. E. A— 895 Pour taxes de ville des années 1881, $267 60; 1882, 476 28; 1883, 300 00; 1884, 300 00; 1885, 381 00; 1886, 308 00; 1887, 308 00.
Montant à....$2,880 85
Trois lots de terre, dans le 1er district de la ville de la Nile-Orléans, désignés comme lots Nos A et B. ou 5 et 6, et C ou 7 dans l'ilet No. 192, borné par les rues Camp, Delord, Cercle Tivoli, St. Charles et St. Joseph, le lot A. B 5 ou 6, mesurant 64 pieds de face à la rue Camp sur 128 pieds de profondeur, le lot C, ou 7 mesurant 25 pieds de face à la rue du Camp sur 128 pieds de profondeur.

BORGES, JEROME M., SUC— 923 Pour taxes de ville des années 1881, $4 40; 1882, 7 94; 1883, 5 00; 1884, 5 00; 1885, 10 10; 1887, 8 08.
Montant à....$40 61
Un lot de terre, dans le 2me district de la ville de la Nile-Orléans, désigné comme lot No. 21 dans l'ilet No. 272, borné par les rues St. Louis, Conti, Johnson et Galvez, mesurant 28 pieds de face à la rue St. Louis sur 104 pieds de profondeur.

BITTER, JOSEPH— 978. Pour taxes de ville des années 1881, $10 70; 1882, 22 23; 1883, 14; 1884, 14; 1885, 17 78; 1886, 15 15; 1887, 15 15.
Montant à....$109 01
Trois lots de terre, dans le 6ème district de la ville de la Nile-Orléans, désignés comme lots Nos 4, 5 et 6, de l'ilet No 90 bornés par les rues Waters, Tchoupitoulas, Constantinople et Austerlitz, mesurant 75 pieds de face à la rue Water sur 102 pieds de profondeur.

BOLTON, PATRICK— 1013 Pour taxes de ville de l'année 1882.
Montant à....$79 87
Deux lots de terre dans le 2eme district de la ville de la Nile-Orléans, désignés comme lots Nos. 1 et 2, dans l'ilet No 71 borné par les rues Tchoupitoulas Erato, St. Thomas, Annunciation et Gainnie formant l'encoignure Tchoupitoulas et Erato mesurant 64 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur 90 pieds de profondeur sur la rue Erato.

BULL, Mme MARIA L— 1017 Pour taxes de ville de l'année 1882.
Montant à....$111 12
Deux lots de terre dans le 1er district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme lots D et C dans l'ilet No. 216, bornés par la Promenade Triton, les rues St. Charles, St. Joseph, Carondelet et le Cercle Tivoli, mesurant chaque 25 pieds de face à la Promenade Triton sur 133 pieds de profondeur.

BULL, Mme MARIA L— 1018 Pour taxes de ville de l'année 1882.
Montant à....$9 53
Quatre lots de terre dans le 1er district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme lots Nos. 1, 2, 3 et 4 dans l'ilet No. 584, bornés par les rues Dorgenois, Banks, Broad, Baudin et Commune, formant l'encoignure des rues Dorgenois et Banks et mesurant chaque 25 pieds de face à la rue Dorgenois sur 100 pieds de profondeur.

BARNETT, Mme. JOHN J. ou Mme. E. A.— 1025 Pour taxes de ville des années 1882, $7 94; 1883, 11 00; 1884, 14 00; 1885, 14 23; 1886, 11 31; 1887, 11 31.
Montant à....$72 79
Un ilet de terre, dans le Sixième district de la ville de la Nile-Orléans, désigné comme ilet No. 630 borné par les rues Arcadia, Breslaw, Delachaise et l'avenue Louisiana, mesurant 320 pieds de face à la rue Breslaw sur 300 pieds de profondeur.

BECK, THEODORE— 1067 Pour taxes de ville de l'année 1882.
Montant à....$9 53
Un lot de terre dans le 3ème district de la ville de la Nile-Orléans, désigné comme lot No 7 dans l'ilet No 391, borné par les rues Marais, St. Claude, Marigny et Mandeville, mesurant 34 pieds de face à la rue Marais sur 128 pieds de profondeur.

BIVES, MARIA F.— 1081 Pour taxes de ville des années 1882, $15 85; 1883, 10; 1884, 10.
Montant à....$35 88
Un lot de terre dans le 6me district de la ville de la Nile Orléans, désigné comme lot No. 21 dans l'ilet No. 168 borné par les rues Général Taylor, Austerlitz, Constance et Laurel, mesurant 29 pieds de face à la rue Général Taylor sur 129 pieds de profondeur.

BOUNY, EMILE— 1098 Pour taxes de ville des années 1883, $10 00; 1884, 6 00; 1885, 7 62; 1886, 6 06; 1887, 6 06.
Montant à....$35 74
Un lot de terre, dans le 3me district de la ville de la Nile-Orléans, désigné comme lot No 6 dans l'ilet No. 640, borné par les rues Champs-Elysées, Claiborne, Marigny et Robertson, formant l'encoignure des rues Champs-Elysées et Claiborne, et mesurant 40 pieds de face à la rue Champs-Elysées sur 120 pieds de profondeur sur la rue Claiborne.

BOUNY, EMILE— 1099 Pour taxes de ville des années 1883, $6; 1884, 4; 1885, 5 08; 1886, 4 04; 1887, 4 04.
Montant à....$25 16
Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nile-Orléans, désigné comme lot No. 7 dans l'ilet No. 640, borné par les rues Champs-Elysées, Claiborne, Marigny et Robertson, mesurant 45 pieds de face à la rue Claiborne sur 127 pieds de profondeur.

BOUNY, EMILE— 1103 Pour taxes de ville des années 1886, $34 34; 1887, 34 34.
Montant à....$68 68
Deux lots de terre, dans le 1er district de la ville de la Nile-Orléans, désignés comme lots Nos 23 et 24 dans l'ilet No 46, bornés par les rues Tchoupitoulas, Thalie, Peters et Erato mesurant 52 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur 100 pieds de profondeur sur la rue Thalie, formant l'encoignure des rues Tchoupitoulas et Thalie.

BOUNY, EMILE— 1104 Pour taxes de ville des années 1886, $60 60; 1887, 60 60.
Montant à....$121 20
Une portion de terre dans le 1er district de la ville de la Nile-Orléans, désignée comme partie du lot No. 25 et partie des lots Nos. 25 et 26 dans l'ilet No. 46 bornée par les rues Tchoupitoulas, Thalie, Peters et Erato, mesurant comme suit: la partie du lot No. 25 mesure 10 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur 129 pieds de profondeur; la partie des lots Nos. 25 et 26 mesure 53 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur 127 pieds de profondeur.

BOUNY, EMILE— 1105 Pour taxes de ville des années 1886, $60 60; 1887, 60 60.
Montant à....$121 20
Une portion de terre, dans le 3ème district de la ville de la Nile-Orléans, désignée comme une portion des lots Nos. 16 et 17 et une partie du lot No. 18, dans l'ilet No. 403, bornée par les rues Mandeville, Marais, Marigny et Urquhart, mesurant 100 pieds de face à la rue Mandeville sur 118 pieds de profondeur.

Au jour fixé ci-dessus pour la vente, je vendrai telles parties de chacune des propriétés ci-dessus que me désignera chacun des débiteurs de l'Etat, et dans le cas où le dit débiteur ne désignera pas une somme suffisante, je vendrai tout de suite, et sans autre délai, la plus faible partie de la dite propriété spécifiée du débiteur à un acquéreur quelconque, pour le montant des taxes, de l'intérêt et des dépens dus par le dit débiteur. La vente se fera sans estimation, au comptant, en monnaie légale des Etats-Unis, et la propriété vendue pourra être rachetée, à quelque moment que ce soit, dans le courant d'une année, en remboursant le prix payé pour la propriété, avec les dépens et vingt pour cent de pénalité.

J. N. HARDY, Trésorier de la ville.

BASILE BARES.
FACTEUR DE PIANOS.
84 Rue Royale, N.O.
SEUL AGENT POUR LES
Pianos GAVEAU, de Paris,
Supérieur à tout ce qui s'est fait jusqu'à ce jour, de construction nouvelle pour la sonorité prolongée, à cadre en fer fondu d'une seule pièce, système perfectionné, mécanique à lame à double répétition, sommiers en fer, équilibre pour le maintien de l'accord. Ces pianos ont véritablement un velouté et une pureté de son remarquables.
Accords et réparations de pianos une spécialité. 30 mars—

THE NEW-ORLEANS BEE.
L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
A Daily Newspaper, established on the 1st of September, 1827, and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the Franco-American population. A very valuable family paper and specially recommended to those of our American readers, ladies and gentlemen, who wish to enhance their knowledge of the French language.
Subscription Terms:
By Mail—Payable in advance, postage prepaid.
Per annum, $12; six months, $6; three months, $3; one month, $1.
Weekly (8 double pages) published Saturday Morning.
Per annum, $3; six months, $1.50; three months, 75 cents.

ASSURANCES.

Dix-neuvième Etat Annuel

—DE—

L'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans.

CONFORMEMENT à sa charte, l'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans publie l'état suivant de ses affaires pour l'année expirée le 31 décembre 1888:

Primes reçues:
Sur risques de feu.... $226,148 63
Sur risques de marine.... 3,849 54
Sur risques de rivière.... 4,604 72
$234,602 89
A ajouter, primes non acquises de 1887.... 60,695 00
Primes totales.... $295,297 89
A ajouter, intérêts et profits et pertes.... 12,896 94
Revenus.... $308,194 83
A déduire, pertes payées:
Sur risques de feu.... $96,845 65
Sur risques de marine.... 1,136 67
Sur risques de rivière.... 747 81
Total des pertes payées.... $98,730 13
Retour de primes et cancellations.... 4,471 46
Commissions.... 38,296 00
Réassurances.... 19,289 05
Taxes et Licences.... 4,128 68
Dépenses de bureau et d'agences, salaires, bureau des assurances, corps de sauvetage, loyers, publications, etc.... 31,247 56
Déboursés.... $196,162 88
Surplus.... $112,031 95
Primes non acquises de 1888.... $60,716 00
Pertes ajustées et non ajustées.... 22,000 00 — $82,716 00
Bénéfice net.... $29,315 95

ACTIF.
Argent en caisse.... $62,278 60
Dépôt au trésor de l'Etat du Mississippi.... 15,000 00
Argent entre les mains d'agents d'autres Etats.... 11,762 66
$10,000 Bons des Etats-Unis 4 0/0.... 12,700 00
$121,000 Bons Consolidés de la Nile-Orléans.... 135,520 00
$49,600 Bons à Primes de la Nile-Orléans.... 69,440 00
Primes en voie de recouvrement.... 12,391 05
Prêts sur hypothèque.... 37,684 34
Effets à recevoir et billets à recevoir pour primes.... 4,436 01
Actions et autres valeurs.... 12,144 80
Meubles et installations de bureaux.... 2,500 00
Total.... $376,107 46

Le tableau ci-dessus est une copie exacte des livres de l'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans.

GEO. LANAUX, Jr., Secrétaire. PIERRE LANAUX, Président.

Assermenté et signé devant moi, ce 12 janvier 1889.

GEORGE C. ANDRY, Notaire.

A une assemblée du Conseil de direction qui a eu lieu ce jour, il a été unanimement résolu d'affecter les susdits profits s'élevant à $29,315 95, à l'actif, pour ajouter encore à la solidité de la Compagnie.

GEO. LANAUX, Jr., Secrétaire.

Nouvelle-Orléans, 12 janvier 1889.
13 janv—1m

Vingt-deuxième Etat Annuel

—DE LA—

Compagnie d'Assurances Germania

De la Nouvelle-Orléans.

CONFORMEMENT à ce qu'exige sa charte, cette compagnie publie l'état suivant pour l'année se terminant le 31 décembre 1888:

Primes sur incendies.. $191,552 63
Primes maritimes.... 2,681 62
Primes des rivières.... 1,380 27
Total des primes.... $195,614 52
A ajouter: Primes non acquises de 1887.... 37,146 53 — $232,761 05
A ajouter: intérêt, profits et pertes.... $26,374 15
Moins salaires et dépenses générales.... 13,263 62 — 13,110 53
Fonds de surplus de 1887.... 19,367 02
Total.... $265,238 60
Pertes payées—
Sur risques de feu.... $71,995 24
Sur risques maritimes.... 3,174 79
Sur risques de rivières.... 1,260 00
$76,430 03
Compte de réassurances.... 31,669 83
Primes remises et commissions.... 47,760 86
Taxes d'Etat et de ville Board of Underwriters, corps de sauvetage et souscriptions.... 8,764 48 — 164,565 20
Profits bruts.... $100,673 40
Réservé pour primes non expirées.... $44,609 49
Pertes non payées.... 11,587 86
Dividende 5 pour cent, juillet 1888.... 10,000 00
Dividende 5 pour cent, janvier 1889.... 10,000 00
Fonds de surplus, 1888.... 24,476 05
$100,673 40 — $100,673 40

ACTIF
Billets reçus pour primes.... $317 68
Primes en voie de collection.... 32,463 36
Prêts sur nantissement (dépôt de titres).... 22,875 00
Prêts sur hypothèques.... 5,575 00
Bons des Etats-Unis, bons d'Etat, consolidés de ville et bons à primes.... 109,043 00
Stocks de banques, d'assurances et autres.... 21,579 00
Immeuble No 51 rue du Camp et autres propriétés foncières.... 69,619 34
Meubles de bureau et accessoires.... 4,087 44
Argent comptant et en banque.... 19,122 68
$290,673 40

PASSIF.
Capital-actions.... $200,000 00
Réservé pour primes non expirées.... 44,609 49
Pertes non payées.... 11,587 86
Dividende 5 pour cent, janvier 1889.... 10,000 00
Fonds de surplus, 1888.... 24,476 05
$290,673 40

Cet exposé est une copie juste et correcte des livres de la compagnie.

[Signé] H. ZUBERBIER, Président.
J. HASSINGER, Vice-Président.
EMIL WEBER, Secrétaire.

Fait et signé sous serment devant moi, ce 11me jour de janvier 1889.

W. O. HART, Notaire.

Le Conseil de Direction, à une réunion tenue le 16 du courant, après avoir placé au fonds de réserve $5,109 03, a décidé de déclarer un second dividende semestriel de 5 pour cent, faisant 10 pour cent par an sur le fonds-capital pour l'année se terminant le 31 décembre 1888, payable sur demande.

DIRECTEURS.
H. ZUBERBIER, HERM. CURTIUS, J. J. WECKERLING, J. J. LANGLES, J. HASSINGER, J. E. MERILH, P. W. DIELMANN, JOHN THORN, LOUIS GRUNEWALD, J. B. MEYERS, GEO. H. BRAUGHN, A. G. RICKS, FRANK VATTER, C. B. FISCHER, GEO. LIEDELICH.
13 jan—1m

J'INVITE toutes les personnes désirant prendre des Bains Russes, Turcs et autres à venir visiter mon établissement; ils y trouveront tous les agréments et le confort désirable à des prix minimes.
F. GAUPP,
109....Rue Conti....109
8juin—Dim

ASSURANCES.

The Southern Insurance Company of New Orleans.

(Compagnie d'assurances du Sud de la Nile-Orléans.)

Sixième Etat Annuel

La Compagnie, conformément à sa charte, publie l'état suivant de ses affaires pendant l'année écoulée le 31 Décembre 1888:

PRIMES RECUES.
Sur les risques d'incendie.... $383,988 83
Sur les risques de rivière.... 18,607 02
Sur les risques de mer.... 14,561 03
$417,156 88
A ajouter: Primes non acquises de 1887.... 83,897 75
Total des primes.... $501,054 63
A ajouter: Intérêt et profits et pertes.... $ 24,089 51
Revenu total.... $525,144 14
A déduire: Pertes payées—
Sur risques d'incendies.... $158,752 63
Sur risques de rivières.... 2,298 81
Sur risques maritimes.... 5,717 77
Total pertes payées.... $166,769 21
Primes remboursées, et cancellations.... 46,198 01
Commissions.... 58,744 51
Réassurances.... 24,985 75
Taxes et licences.... 6,928 12
Dépenses, bureau local et agences, salaires, Board of underwriters, Patrouille de Compagnies d'assurances et Machines Babcock, loyer, impressions, etc.... 37,044 68
Total des débours.... $340,670 28
Surplus.... $184,473 86
Distribué comme suit:
Réserve pour risques non expirés.. $102,433 94
Réserve pour pertes ajustées et non ajustées.... 37,500 00
Divers comptes de décembre 1888 non payés.... 1,699 27
Profits et pertes.... 42,840 65
$184,473 86

ACTIF
A la valeur du marché:
Argent en banques.... $96,123 59
Argent au bureau.... 14 28
$25,000 coupons bons des Etats-Unis, 4 pour cent.... 31,625 00
$119,000 bons consolidés de la Nile-Orléans, émission Cressman.... 132,990 00
$86,000 bons à prime de la ville de la Nile-Orléans.... 121,260 00
$30,000 bons de la Louisiane 4 pour cent.... 26,550 00
Prêts sur demande garantis par dépôts de titres (collatérales).... 24,659 98
Une action du N. O. Produce Exchange.... 75 00
Une action du N. O. Sugar Exchange.... 175 00
Un bon de la St Bernard Steam Engine Fire Co.... 50 00
25 actions de la N.O. Warehouse Co.... 525 00
Dépôt à l'Association du N. O. Fire Underwriters.... 150 00
Primes en cours de perception.... 50,789 14
Meubles, accessoires, coffre-fort, etc.... 2,000 00
$486,095 99

PASSIF.
Capital-actions.... $300,000 00
Fonds de réserve.... 9,714 86
Dividendes non réclamés.... 2,208 00
Réservé pour risques non expirés.... 102,433 94
Réservé pour pertes ajustées et non ajustées.... 37,500 00
Divers comptes non payés de décembre 1888.... 1,699 27
Balance (non compris le dividende de juillet 1888).... 32,539 92
$486,095 99

L'état ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la Compagnie.

ERNEST MILTENBERGER, Président.
SCOTT McGEHEE, Secrétaire.

Fait et signé sous serment devant moi, ce 15 janvier 1889.

M. T. DUCROS, notaire.

Nous, membres du Comité de finances de la Southern Insurance Company of New Orleans, certifions par le présent, après un soigneux examen de l'actif de la compagnie, que l'exposé ci-dessus en représente correctement la situation.

(Signé): JOHN T. MOORE, Jr., J. H. MENGE, F. G. ERNST, THOS. J. WOODWARD, MORRIS SCHWABACHER.

A une réunion du Conseil de Direction de cette Compagnie, tenue ce jour, il a été résolu à l'unanimité de payer aux actionnaires sur demande l'intérêt-dividende semestriel régulier de QUATRE POUR CENT sur le fonds capital et de porter la somme de $15,285 14 au crédit du Fonds de Réserve.

SCOTT McGEHEE, Secrétaire.

Nile-Orléans, 15 janvier 1889.

DIRECTEURS.
H. Gally, G. P. Harrison, John T. Moore, Jr., F. G. Ernst, D. Fatjo, J. H. Menge, M. Schwabacher, Léon Joubert, K. Milliken, Geo H. Dunbar, Adolph Meyer, Hernsheim, Joseph David, R. Beltran, D. A. S. Vaught, E. K. Converse, T. J. Woodward, J. J. Gragard, William Mehle, Frank Roder, Louis Bush, Frank Barker, Ernest Miltenberger.
17 janv—1m

ETAT DE SITUATION DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCES "HOME" DE LA NOUVELLE ORLEANS.

Pour l'année prenant fin le 31 décembre 1888.

ENCAISSEMENTS.
Primes sur les risques d'incendies.. $243,629 43
Primes sur les risques de rivières.... 32,191 74
Primes sur les risques de mers.... 4,152 01
Primes non expirées de 1887.... 61,687 31 — $341,660 49
Moins, primes non expirées de 1888.... 81,125 35
$260,535 14
A AJOUTER.
Escompte et intérêt.... $21,744 25
Loyers.... 985 — $ 22,729 25
$283,264 39
DEBOURSES.
Pertes par l'incendie.... $112,020 25
Pertes sur les rivières.... 1,613 64
Pertes sur les mers.... 6,419 77
Cancellations et réassurances.... 75,134 84
Taxes et dépenses.... 21,321 69
Réserve pour pertes non ajustées.... 20,000
Dividendes payés en juillet 1888.... 11,000 — $247,510 29
Profits nets.... $ 35,754 10

La Compagnie possède l'actif suivant: 1888.
$167,000 Bons consolidés Cressman Ex.... $187,040 00
Argent en banque.... 140,145 98
Billets à recevoir (Prêts et Collatéraux).... 53,850 00
Propriété foncière (Bâtisse où est établie la Compagnie) (en 1887 $40,000).... 35,000 00
10 Actions de la Banque Nationale Mutuelle.... 1,300 00
Primes en voie de perception.... 42,033 52
Total.... $459,369 50

Nous, soussignés, jurons solennellement que ce qui précède est un exposé correct fait d'après les livres de la dite Compagnie.

THOS. SEFTON, Président.
JNO. G. BYRD, Secrétaire.

Jos. Bayle, rapporteur, et Wm. T. Hardie et E. Borland, membres du comité de finances de la Compagnie d'Assurances du Home, dûment assermentés, ainsi que l'exige la loi, ont déclaré que l'exposé ci-dessus est correct sous tous les rapports.

JOS. BAYLE, Rapporteur.
WM. T. HARDIE,
E. BORLAND.

Fait et signé sous serment par devant moi, en mon étude, 162 rue de la Commune, Nouvelle-Orléans, Lne, ce 11me jour de janvier 1889.

13janv—1mois JAMES FAHEY, Notaire.

Chez tous les Parfumeurs & Coiffeurs
La VELOUTINE
Poudre de Riz spéciale
PRÉPARÉE AU BISMUTH
Par CHles FAY, Parfumeur
PARIS, 9, Rue de la Paix, PARIS

VICHY
Administration: PARIS, 8 Boulevard Montmartre.
Grande-Grille—Affections lymphatiques, maladies des voies digestives, engorgements du foie et de la rate, obstructions viscérales, calculs biliaires, etc.
Hôpital—Affections des voies digestives, pesanteur d'estomac, digestion difficile, inappétence, gastralgie, dyspepsie.
Célestins—Affections des reins, de la vessie, gravelle, calculs urinaires, goutte, diabète, albuminurie.
Hauterive—Affections des reins, de la vessie, la gravelle, les calculs urinaires, la goutte, le diabète, l'albuminurie.
EXIGER le NOM de la SOURCE sur la CAPSULE
Les sources de Vichy, ci-dessus, se trouvent chez MM. PAUL GELPI & BRO., BEULATOUR, MARCEL MAJEAU.

DANS LES BONNES PHARMACIES
Sparadrap Révulsif DE
THAPSIA
à la Marque de Hippocrate et Gallien

De la Maison DESNOIX
17, Rue Vieille-du-Temple, PARIS
Très efficace pour le traitement externe des
Rhumatismes, Irritations de la Poitrine, Bronchites, Rhumes, Maux de Gorge, etc.

Compagnie d'Assurances de la Nile-Orléans.

CONFORMEMENT au règlement de sa charte la Compagnie d'Assurances de la Nouvelle-Orléans publie l'état de situation suivant de ses affaires, du 1er janvier au 31 décembre 1888:

Primes d'incendie.... $167,151 81
Primes maritimes.... 3,728 96
Primes de rivières.... 2,782 90 — $173,663 67
Primes acquises de 1887.... 57,567 11
Total des primes.... $231,230 78
Intérêt, loyers et sauvetage.... $16,460 84
$247,691 62
A déduire—
Primes non terminées pour 1888.... $49,088 73
Primes remboursées sous cancellation par la compagnie de polices sur des risques spéciaux en dehors de l'Etat de la Louisiane, la compagnie ayant cessé d'inscrire cette classe de risques.... 29,274 81
Autres primes remboursées.... 7,002 79
Réassurances.... 8,388 26 — $93,754 59
Revenu net.... $153,937 03
A déduire—
Risques de feu de 1888.... $103,101 34
Risques maritimes de 1888.... 1,276 42
Risques de rivières de 1888.... 510 73
Pertes payées pour 1888.... $104,888 49
Commissions.... 16,110 27
Taxes et licences de l'Etat et de la ville.. 2,150 73
Frais de cour et honoraires d'avocat.... 936 67
Board of Underwriters, Babcock et Corps de Sauvetage.... 4,062 02
Dépenses générales, salaires, intérêt et escompte.... 22,292 82
Profits et pertes.... 3,824 17 — $155,285 17
$1,348 14
A quoi doit être ajouté: Pertes appartenant à l'année 1887 et payées pendant l'année 1888, savoir:
Pertes de feu de 1877 payées en 1888.... $44,046 63
Pertes maritimes de 1887 payées en 1888.... 6,875 02
Pertes de rivières de 1887 payées en 1888.... 21,475 30 — $72,396 95
$73,745 09

La compagnie possède l'actif suivant, au cours du marché, 31 décembre 1888:
Argent dans les banques.... $37,843 71
Primes en cours de collection.... 20,953 33
Bons de la ville de la Nile-Orléans, bons à primes consolidés 4 pour cent de l'Etat de la Louisiane, $125,854 20. St Bernard Steam Fire Company, $100 00. Battalion Washington Artillery, $500 00.... 126,454 20
Metairie Cemetery Association and New Orleans Cotton Exchange.... 22,300 00
Billets hypothécaires, 1ère hypothèque sur propriétés foncières valant le double du montant.... 35,813 11
Prêts sur demande garantis par titres valables.... 35,563 67
Billets à recevoir pour primes.... 4,444 58
Propriétés foncières et meubles de bureau.... 70,844 55
Warrants de l'Etat.... 1,292 70
Débiteurs divers.... 624 82
$356,134 67
Intérêt échu en 1888 sur billets hypothécaires et prêts.... 2,176 26
$358,310 93

PASSIF.
Créanciers divers, dividendes non réclamés.... $1,106 75
Pertes ajustées, payables en 1889.... 13,696 83
Pertes non ajustées, payables en 1889.. 2,238 75 — $17,042 33
Surplus net en vue des porteurs de police.... $341,268 60

L'état ci dessus est une copie exacte et vraie des livres de la Compagnie.

[Signé] J. TUYES, Président.
JOS. A. HINCKS, Secrétaire.

Fait et signé sous serment pardevant moi, ce 17e jour de janvier, 1889.

[Signé] JAS. FAHEY, Notaire.
[Sceau.]

DIRECTEURS.
W. G. Vincent, H. Laroussini, E. J. Bobet, P. Poutz, C. T. Dugazon, G. Pitot, D. Fatjo, Ad. Schreiber, H. Gally, C. E. Schmidt, J. W. Hincks, J. Tuyes.
22janv—1m

Prof. CYRILLE C. THEARD,
No 59 1/2 Union, 3e District.
Leçons chez lui de 9 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.
Français, Anglais, Volapük, Tenue des livres etc. 14 oct—

VAPEURS.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE

Entre New York et le Havre.

Les magnifiques navires de cette ligne favorite sur le continent (cabines pourvues de sonnettes électriques) partiront de la jetée No. 42 de la rivière du Nord, au pied de Morton street, comme suit:

LA CHAMPAGNE, Boyer, samedi, 26 janvier
LA BRETAGNE, de Jousselin, samedi, 2 fév.
LA NORMANDIE, de Kersabiec, samedi, 9 févr

Prix du passage pour le Havre.
Première cabine (vin compris).... $80 et $100
Deuxième classe.... $60
Billets aller et retour à prix réduits.
Entrepont, $26, avec aménagement supérieur comprenant vin, literie et ustensiles.
Pour fret et passage, s'adresser à J. B. DODART, Agt., 61 rue Carondelet.

Compagnie Générale Transatlantique.

New-York à Londres, via Havre, Southampton, ou via Havre, Dieppe, New Haven—
1re classe, $86.00, $106.00, $126.00.
2e classe, $64.50.
New-York à Londres, via Havre, Paris, Calais Boulogne et Douvres—
1re classe, $141.00, $121.00, $101.00.
2e classe, $81.00.

LIGNE CROMWELL.

POUR NEW-YORK DIRECTEMENT.

Partant Mercredi 30 janvier, à 8 A. M.
Cette ligne se compose des steamers suivants:
KNICKERBOCKER, HUDSON, LOUISIANA, NEW ORLEANS.
Le steamer HUDSON, Capt. Freeman, partira de son quai au pied de la rue Toulouse.
ASSURANCE PAR CETTE LIGNE 1/2 P. 0/0.
Passage—Cabine.... $40
Entrepont.... 20
Cette ligne prend du fret et donne des connaissements pour Liverpool, Brême et le Havre.
Pour fret ou passage s'adresser à ALFRED MOULTON & CO., Rue Carondelet No 41.
4mai—1 an

MANDEVILLE, COVINGTON ET LES SOURCES D'ABITA.

Le Steamer New Camelia.

A partir du 1er octobre 1888, quittera Milneburg à l'arrivée des trains du chemin de fer Pontchartrain, du dépôt Pontchartrain au pied des Champs Elysées comme suit:
Les MARDIS à l'arrivée du train de 12 M.
JEUDI à l'arrivée du train de 12 M.
SAMEDI à l'arrivée du train de 3 P. M.
DE RETOUR.
Le bateau partira de OLD LANDING:
Les LUNDIS....5 A. M.
MERCREDIS....7 A. M.
VENDREDIS....7 A. M.
L'eau et le temps le permettant.
EXCURSIONS. (Avis en sera dûment donné.)
Prix, aller ou retour.... $1.
Fret reçu tous les jours à la gare du chemin de fer Louisville & Nashville, à l'extrémité de la rue Good.
W. G. COYLE, No. 47 rue Carondelet.
6 mai—

CHEMINS DE FER.

LOUISVILLE, NEW ORLEANS —AND— TEXAS RAILWAY.

MISSISSIPPI VALLEY ROUTE.

Arrivée.	Départ.
No 1 Fast mail 9:00 A. M.	No 2 Fast mail 5:00 PM
No 3 Express 6:20 P. M.	No 4 Express 8:00 AM
No 5 Baton Rouge accomodation 10.00 A. M.	No 6 Baton Rouge accomodation 3:45 P. M.

Les trains Nos 1 et 2 ont des chars Buffet Pullman entre la Nile-Orléans et Vicksburg, Memphis et Louisville.
Les passagers peuvent rester dans les chars-dortoirs de Vicksburg jusqu'au matin.
Des correspondances de trains se font à Harriston pour Natchez, N. J. et C. et Cooper's Well; à Vicksburg avec le V., S. & P. et V. et M. R.R.; à Memphis avec le Gulf Route pour Kansas City et le West et N., M. & M. V. RR. pour l'Est; aussi avec d'autres lignes divergentes.
Ligne courte pour Hot Springs.
JOHN BRADLEY, Agent Général.
E. W. HOW, G. F. & P. A.
B. F. REYNOLDS, Agent Commercial.

Route du Sud de la Nouvelle-Orléans du Texas et de la Californie.

Southern Pacific Co. Atlantic System via Morgan's La. & Tex. R. R. Pa. Co.

Départ de la N-Orléans	Arrivée à la N-Orléans
Pacific Express, daily....7:15 am	Atlantic Express, daily....8:10 pm
San Antonio Express, daily, 7:20 pm	San Antonio Express, daily....8:05 am

Chars-dortoirs entre New-Orleans et San Francisco par l'Atlantic and Pacific Express. Pullman sleepers entre la Nile-Orléans, Galveston et Dallas par le San Antonio and New Orleans Express.
Jonctions à Houston avec tous les chemins de fer du Texas. Billets à vendre et places dans les chars-dortoirs à retenir tous les jours au bureau coin Magazine et Natchez.
A. C. HUTCHINSON, Gen'l Manager.
J. G. SCHRIEVER, Traffic Manager.
W. C. WATSON, Gen. Pass. Agt.
17 mai—1an

DATE DE FONDATION, 1805

COMPAGNIE D'ASSURANCES

—DE LA—

NOUVELLE-ORLEANS.

New Orleans Insurance Company New Orleans.
Etablie en 1805.
BUREAUX: 3 rue Carondelet entre Canal et Commune.

Capital - $500,000

J. TUYES, Président.
A. SCHREIBER, Vice Président.
JOSEPH A. HINCKS, Secrétaire.
Assure contre les risques de feu, de mer et de rivières, aux taux les plus réduits.
DIRECTEURS:
CHAS. T. DUGAZON, EDWD. J. BOBET.
PIERRE POUTZ, R. GALLY.
D. FATJO, A. SCHREIBER.
CHAS. E. SCHMIDT, THEO. BRIERRE.
JULES TUYES, H. LAROUSSINI.
GUS. PITOT, J. W. HINCKS.
24 fév '88—1an.

Portraits au Crayon
J. EMILE RIVOIRE
ARTISTE.
40 rue Toulouse.
11nov—

FEUILLETON.

No 91. Commencé le 13 octobre.

LES DRAMES DE LA VIE.

LA COMTESSE PAULE.

PAR EMILE RICHEBOURG.

CINQUIEME PARTIE.

EXPIATIONS.

IX

NOUVEL EXPLOIT DE MIRO.

—Suite—

—C'est encore cette matine de servante qui a mal fermé la porte, dit l'homme d'un ton grognon; qu'est-ce que c'est que ce chien? qu'est-ce qu'il veut?

—Oh! ça se devine, répondit la femme, un os ou mieux encore un morceau de viande.

—Depuis dimanche que nous sommes ici, je ne l'ai pas encore vu ce chien.

—Il doit appartenir à quelque voyageur.

—Peut-être à ce monsieur qui est arrivé ce matin et qui loge au 10, à côté.

—Alors il vient nous voir en voisin.

—Mais regarde-le donc; vois comme il fronce le nez. A-t-il l'air serin, planté ainsi sur ses pattes.

—Il n'est pas hardi.

—Il faut qu'il le soit pour s'être permis d'entrer chez nous.

—Il doit avoir faim, dit la femme.

Elle prit avec ses doigts un morceau de viande qui restait dans un plat.

—Chien, voilà pour toi; allons, viens vite.

Miro s'approcha. La femme lui présenta le morceau. Il détourna la tête.

—Hein, tu n'en veux pas! Un si bon morceau, sans os!......En voilà un chien qui fait le difficile!

—S'il avait faim, sois tranquille, il ne ferait pas ainsi la petite gueule.

Les allures de Miro devinrent tout à coup singulières.

Il se mit à tourner autour de la femme, en la flairant.

—Ah! ça, mais qu'est-ce qu'il a donc à me sentir ainsi? fit-elle; pourtant je n'ai rien sur moi,.....si j'avais joué ce matin avec une chienne, je comprendrais.... Est-il drôle, ce chien, oui, il est vraiment drôle. Allons, laisse-moi, laisse-moi!

Elle se leva et essaya d'éloigner l'irrespectueux Miro.

Mais il n'en continua que de plus belle à la flairer, fourrant sa tête dans les plis de sa jupe. Elle finit par s'écrier:

—Mais il me fatigue, ce chien; va-t'en, va-t'en!

—Attends, dit l'homme en se levant à son tour, je vais avoir vite fait de nous en débarrasser.

Il saisit Miro par son collier pour le traîner hors de la chambre. Mais, avant, il eut la curiosité de lire ce qui était gravé sur la plaque du collier.

Aussitôt il poussa un oh! étranglé, lâcha prise, se redressa et bondit en arrière.

Il était devenu très pâle, l'épouvante était dans son regard.

—Qu'as-tu donc? lui demanda la femme.

—Ce chien.... ce chien.... balbutia-t-il.

—Eh bien, ce chien, est-ce qu'il est enragé?

Il répondit d'une voix que la terreur faisait trembler:

—C'est Miro, le chien de la comtesse.

—Oh! fit la femme, blêmissant à son tour.

—Comment est-il ici? Il faut croire qu'il nous a suivis; chien maudit, il est capable de nous dénoncer, de nous livrer.... comme l'autre.

—Tu me fais trembler!

—C'est bon, je vais lui faire son affaire.

Rapidement l'homme ouvrit le tiroir d'un meuble où il prit un couteau à virole à lame longue, effilée, tranchante.

—Tonnerre! à quoi penses-tu? dit-il à la femme d'une voix sourde, ferme donc la porte.

La femme se précipita vers la porte qui, à ce moment, s'ouvrit toute grande, poussée du dehors, et Etienne, qui venait d'arriver et cherchait Miro, apparut sur le seuil.

L'homme avait de nouveau saisi le chien par son collier et avait la main levée, prêt à enfoncer la lame dans la gorge de l'animal, qui semblait ne point se douter qu'il fût en danger de mort.

D'un coup d'œil rapide jeté dans la pièce, Etienne vit ce qui se passait. Il poussa un cri terrible et ne fit qu'un bond. Avant que l'homme ait eu le temps de frapper, Etienne l'avait renversé, désarmé et le tenait sous son genou et à la gorge.

Miro, libre de ses mouvements, caressa celui qui venait pour la deuxième fois de lui sauver la vie; puis, comme étonné, regarda les deux hommes, l'un dessous, l'autre dessus, prêt à porter secours à Etienne; mais jugeant sans doute que son ami avait plus de force qu'il ne lui en fallait pour se défendre seul, il renonça à intervenir et, comme à la recherche de quelque chose, il se mit à fureter dans la chambre.

La femme, qui s'était jetée en arrière à la vue d'Etienne, était maintenant collée contre la muraille, les yeux écarquillés, tremblante comme la feuille, affolée de terreur.

Le cri poussé par le jeune homme avait attiré du même coup le garçon qui était encore dans la chambre à côté et une servante. Tous deux se tenaient dans le cadre de la porte, regardaient curieusement, avec une certaine émotion, mais sans pouvoir comprendre ce que cela signifait.

—Laissez-moi, laissez-moi donc, vous m'étranglez, vous m'étouffez! criait l'homme.

Etienne lâcha prise, se dressa debout et jeta sur la table le couteau qu'il avait arraché de la main de l'individu.

Celui-ci se releva, soufflant comme un bœuf, et enveloppa le jeune homme d'un regard chargé de haine.

—Pourquoi vouliez-vous tuer ce chien? lui demanda Etienne.

—Il est entré furieux dans cette chambre qui est la mienne, puisque je la paie, et il a voulu me mordre.

—C'est faux, vous mentez!

—Je vous dis qu'il a voulu me mordre.

—Non, vous aviez une autre raison pour vouloir égorger ce chien qui ne se défendait même pas. Ne me dites pas encore qu'il voulait se jeter sur vous, il est très doux et n'a jamais mordu personne.

—Vous le connaissez donc ce chien?

—Je le connais certainement puisqu'il est à moi.

—Ah! c'est votre chien?

—Oui, c'est mon chien, mon compagnon, mon ami.

—Je croyais avoir affaire à un chien perdu, errant; mais du moment qu'il est à vous, c'est bien. Seulement gardez-le chez vous, votre chien, et ne le laissez pas rôder dans les chambres des voyageurs. Vous n'avez plus rien à faire ici, n'est-ce pas? Emmenez votre chien et laissez-nous.

Etienne haussa les épaules et du regard chercha Miro qui, debout sur ses pattes de derrière, soulevait avec sa tête et grattait avec une sorte de fureur des vêtements accrochés à une patère.

—Viens, Miro, viens mon bon chien, lui dit Etienne.

Miro n'eut pas l'air d'avoir entendu; il s'acharna après les hardes avec un redoublement d'énergie.

—Voilà qui est étrange, murmura Etienne.

—Mais emmenez donc votre chien! s'écria l'homme avec un accent qui révélait une indicible angoisse.

La femme s'était affaissée sur un siège plus morte que vive.

Les domestiques étaient toujours sur le seuil de la porte.

L'homme voulut s'élancer sur le chien. Etienne l'arrêta en le saisissant au collet.

—Mais je suis chez moi ici, j'y suis le maître! hurla-t-il en se débattant.

La patère n'était pas solidement fixée au mur, les secousses que lui imprimait Miro achevèrent de la desceller et elle tomba tout d'un coup avec les vêtements qu'elle portait.

Aussitôt, avec sa gueule et ses pattes, Miro éparpilla au milieu de la chambre une jupe d'un gris sombre, un corsage de même couleur, un bandeau blanc, un béguin, une coiffe-cornette blanche et noire, un grand chapelet et une croix en métal blanc avec bordure d'émail noir. C'était un habillement complet de religieuse.

Etienne, frappé d'une clarté subite, tressaillit violemment.

Il n'en pouvait douter, cet habit de religieuse était celui que portait la misérable femme qui avait fait tomber la comtesse Paule dans le piège tendu par M. de Miray, et Miro l'avait découvert sans doute parce que, pendant toute une nuit, il avait touché le corps de sa maîtresse et qu'il était encore imprégné de l'odeur de sa chair.

Ce que venait de faire le chien ne pouvait d'ailleurs s'expliquer autrement.

Les yeux du jeune homme s'étaient enflammés et de l'homme son regard se porta sur la femme.

Tous deux avaient perdu contenance; ils étaient atterrés.

—Qu'est-ce que c'est que ce costume de religieuse? demanda-t-il d'une voix frémissante.

L'homme et la femme restèrent muets.

—Répondez, mais répondez donc! s'écria le jeune homme d'un ton impérieux, menaçant.

—Occupez-vous de vos affaires, dit l'homme d'une voix mal assurée, les nôtres ne vous regardent pas.

—Ah! vraiment, c'est là tout ce que vous trouvez à me répondre. Eh bien! malgré que vos affaires ne soient pas les miennes, j'ai la prétention de vouloir y voir clair. Je vous ai demandé ce que c'était que ce costume de religieuse.... Oh! vous n'avez pas besoin de me regarder comme si vous vouliez me dévorer, je n'ai pas peur des loups. Mais vous ne comprenez donc pas, misérable que votre silence et votre attitude vous dénoncent!....

Vous êtes pris, vous et votre digne compagne; je vous tiens, et vous ne m'échapperez pas! Allons, bas les masques! Vous êtes un bandit et cette femme une affreuse coquine!

Voyons, voyons, continua Etienne devenant de plus en plus menaçant, cet habit de religieuse ne serait-il pas celui de la supérieure de la communauté de Saint-Joseph d'Alpérine?

Il y eut dans la gorge de la femme comme un râle.

L'homme jeta autour de lui des regards farouches.

—Misérables! misérables! exclama Etienne d'une voix tonnante et les yeux flamboyants, où est la comtesse de Verdraine? Qu'avez-vous fait de la comtesse de Verdraine?

Secoué par la peur, l'homme retrouva subitement son audace et devint furieux. Il poussa un rugissement de fauve et bondit vers la table pour s'emparer du couteau. Mais Etienne qui avait l'œil sur lui et ne perdait pas un de ses mouvements, le repoussa avec une telle violence qu'il alla s'abattre contre la muraille.

La femme se roulait sur le parquet en proie à des convulsions réelles ou feintes.

Les deux domestiques ahuris regardaient toujours et restaient immobiles comme pétrifiés.

Etienne, sûr de sa force, le regard plein d'éclairs, tenant sa tête haute, était superbe, majestueux et en même temps terrible comme la vengeance.

L'homme se releva la face convulsée, violacée, les yeux injectés de sang; il grinçait des dents, avait de l'écume aux lèvres.

Il se raidit sur ses jambes dans l'attitude d'un lutteur, et on le vit prêt à sauter à la gorge de son ennemi. Mais d'un mouvement rapide, le jeune homme s'arma du couteau à virole et cria:

—Misérable, si tu fais un pas en avant aussi vrai que je m'appelle Etienne Denizot et que tu es un bandit, je te tue comme une bête féroce.

La menace produisit son effet; au lieu d'avancer il recula, en hurlant:

—A moi, à moi! cet homme est fou, fou furieux!

X

L'ARRESTATION.

La figure effarée de maître Brignon, le patron de l'hôtel des Alpes, se montra entre les épaules de son garçon et de sa servante. Derrière eux, dans le couloir, un groupe de huit ou dix personnes s'était formé.

L'homme vit que tout ce qu'il pouvait dire et faire serait inutile et il comprit qu'il était perdu.

—Mille tonnerres! murmura-t-il d'une voix étranglée, se faire pincer ainsi, c'est trop bête.

L'hôtelier se décida à pénétrer dans la chambre.

—Mais quoi donc, quoi donc? fit-il tout tremblant; qu'est-ce que cela signifie? Pourquoi cette dispute? Vous allez faire une singulière réputation à l'hôtel des Alpes, une maison si tranquille!

Etienne seul était encore menaçant; de plus le couteau qu'il avait à la main semblait justifier ces paroles de l'autre personnage; cet homme est fou, fou furieux!

Ce fut lui que le patron apostropha.

—Monsieur, lui dit-il d'un ton sévère, si j'eusse su ce matin que vous causeriez un pareil scandale, je ne vous aurais pas reçu, c'est une indignité, c'est honteux! D'ailleurs, pourquoi vous êtes-vous permis d'entrer dans cette chambre? Elle n'est pas la vôtre. Non, on ne se conduit pas ainsi, on n'a pas le droit de faire du tapage chez des voyageurs paisibles.

—C'est le chien qui est la cause de tout, dit la servante.

—Mais chassez-le donc, ce chien, chassez-le donc! Jetez-le à la porte de l'hôtel.

—Qu'on ne touche pas à Miro! s'écria le jeune homme avec autorité, je le défends!

—Monsieur, répliqua maître Brignon, on fera ici ce qui me plaira; je suis le maître.... Ah! tenez, monsieur, ne me poussez pas à bout, sortez d'ici, sortez, je vous l'ordonne; sortez à l'instant ou sinon....

—Que ferez-vous, monsieur Brignon? demanda froidement Etienne.

—Je vais le faire tout de suite: Garçon courez chercher la garde!

—Garçon, répéta Etienne d'une voix qui sonna comme un clairon, courez chercher la garde!

—Oui, oui, crièrent plusieurs personnes, la garde! la garde!

Le garçon partit en courant.

Etienne se rapprocha de l'hôtelier, qui, sans être un poltron, se recula.

—La garde, monsieur Brignon, dit le jeune homme, mais c'est la garde, c'est le commissaire de police, ce sont tous les magistrats de Grenoble que je réclame, que j'attends.

Je m'adresse à vous tous qui m'écoutez, continua-t-il d'une voix éclatante, et je vous dis: "Cette femme et cet homme que voilà sont des malfaiteurs de la pire espèce; je les dénonce, je les accuse!"

—Monsieur, répliqua le patron de l'hôtel, accuser ainsi les gens est chose grave; vous ne savez pas où cela peut vous conduire. Prenez garde!

—Si je me trompe, monsieur, si je calomnie, je suis prêt à subir les conséquences de mon erreur; mais je ne me trompe pas, je ne me trompe pas!.... Je suis entré dans cette chambre parce que l'homme que voilà, avec ce couteau que je lui ai arraché de la main, voulait tuer mon chien. Et pourquoi le misérable voulait-il égorger Miro? Parce que Miro reconnaissait en lui et en sa compagne deux scélérats.

Ah! ce n'est pas la première fois que Miro dénonce des bandits et les livre à la justice; rappelez-vous l'Italien Jean Castori, rappelez-vous la petite Isabelle jetée dans le vivier du château de Verdraine.

—Quoi! exclama Brignon, c'est là Miro!

—Oui, c'est là Miro, le chien de la comtesse de Verdraine. Et Miro ne se trompe pas, Miro ne peut pas se tromper!

Peu à peu, les personnes qui s'étaient d'abord tenues dans le couloir avaient envahi la chambre et celles qui savaient comment Miro avait arrêté sur la route l'Italien Castori le racontèrent aux autres.

Bargoin et la fausse religieuse, car c'étaient bien les deux misérables que nous avons vus à Bellombe, étaient anéantis, écrasés.

Soudain un bruit de pas lourds retentit dans l'escalier et bientôt dans le couloir.

—La garde! voici la garde! crièrent plusieurs voix.

Et l'on fit place à un peloton de soldats commandés par un sous-officier.

Celui-ci entra dans la chambre avec deux de ses hommes ayant l'arme au bras.

—Qui devons-nous arrêter? demanda-t-il.

Etienne s'avança et répondit:

—Moi, sergent, et cet homme et cette femme; eux parce qu'ils ont commis un crime, moi parce que je suis leur dénonciateur. Sergent, je ne suis pas de Grenoble, je suis Bourguignon, premier adjoint au maire de la commune de Saint-Amand-les-Vignes; j'ai sur moi des papiers qui établissent mon identité.

—Vous, monsieur Etienne Denizot, vous, ici! s'écria le sous-officier.

—Vous me connaissez? fit le jeune homme avec surprise.

—Mais oui, monsieur Etienne, mais oui......Je suis de Charmeroy; depuis dix ans, mon père travaille à la ferme des Vignobles, que vous avez achetée; je suis le fils Vauthier, monsieur Etienne.

—Ah! mon ami, mon ami! prononça Etienne vivement ému.

Et il tendit la main au sergent.

—Et vous voulez que je vous arrête, monsieur Etienne? dit tristement le sous-officier.

—Oui, il le faut, c'est nécessaire; et je vous demande de ne pas nous conduire au poste, mais au palais de justice, afin que nous puissions comparaître immédiatement devant le procureur de la République et devant le juge d'instruction.

L'accusation que je porte contre cet homme et cette femme est basée sur ce vêtement de religieuse que vous voyez jeté sur le plancher. Veuillez, je vous prie, en faire faire un paquet et on l'emportera.

(A continuer.)